

## Compétences des commissions administratives paritaires C.A.P AU 1/01/2021

Cas de saisie de la CAP par l'autorité territoriale		
Motif de saisine	Objet	Compétences de la CAP
Stagiaire	Licenciement en cours de stage pour insuffisance professionnelle ou faute disciplinaire	Avis
Stagiaire	Prorogation de stage	Avis
Stagiaire	Refus de titularisation à l'issue du stage	Avis
Travailleur en situation de handicap	Non renouvellement et renouvellement du contrat initial pour insuffisance des capacités professionnelles et non titularisation après renouvellement du contrat	Avis
Pacte	Titularisation dans le cadre d'un parcours PACTE	Avis
Position, mobilité, reclassement	Intégration d'emploi spécifique dans un cadre d'emplois de la catégorie A	
Droit syndical	Refus de congés pour formation syndicale	Information
Droit syndical	Désignation d'un fonctionnaire bénéficiaire d'une décharge d'activité de service incompatible avec la bonne marche de l'administration	Information
Formation	Doubles refus successifs de formation	Avis
Formation	Refus d'une 3 <sup>ème</sup> demande portant sur une action de formation au titre du CPF	Avis
Formation	Dispense de remboursement du montant des indemnités perçu au titre du congé de formation en cas de rupture d'engagement	Avis
Fin de fonctions	Licenciement d'un fonctionnaire, mis en disponibilité, après 3 refus de postes (fonctionnaire ayant demandé sa réintégration après disponibilité	Avis
Fin de fonctions	Licenciement d'un fonctionnaire au terme d'un CMO, CLM, CLD ayant refusé un poste sans motif valable lié à son état de santé.	Avis
Fin de fonctions	Réintégration à l'issue de la période de privation des droits civiques ou de la période d'interdiction d'exercer un emploi public ou en cas de réintégration dans la nationalité française.	Avis
Fin de fonctions	Dissolution d'une régie dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière chargée de l'exploitation d'un service public à caractère administratif.	Avis
	Communication d'une décision contraire prise par l'autorité territoriale à l'avis émis par la CAP.	Information

Cas de saisie de la CAP en formation disciplinaire par l'autorité territoriale		
Motif de saisine	Objet	Compétences de la CAP
Discipline	Sanctions (hors 1 <sup>er</sup> groupe) des fonctionnaires titulaires	Avis
	Sanctions des fonctionnaires stagiaires	
	Licenciement pour insuffisance professionnelle d'in fonctionnaire titulaire	

Cas de saisie de la CAP par l'agent		
Motif de saisine	Objet	Compétences de la CAP
Carrière	Révision du compte-rendu d'entretien professionnel	Avis
Position, mobilité, reclassement	Disponibilités concernant toutes les décisions individuelles	Avis
Formation	Refus par l'autorité territoriale d'une demande de mobilisation du CPF	Avis
Conditions d'exercice des fonctions	Refus par l'autorité territoriale d'une autorisation d'accomplir un service à temps partiel (opposé à une demande ou litige)	Avis
Conditions d'exercice des fonctions	Refus par l'autorité territoriale d'une demande de congés au titre du compte épargne temps (CET)	Avis
Conditions d'exercice des fonctions	Refus par l'autorité territoriale de télétravail (opposé à une demande initiale ou à un renouvellement)	Avis
Fin de fonctions	Refus par l'autorité territoriale d'une acceptation de démission	Avis

La loi de transformation de la fonction publique retire la promotion interne du champ de compétence de la CAP au 1<sup>er</sup> janvier 2021, néanmoins le Président du CDG de la Meuse reste seul compétent pour dresser les listes d'aptitude pour les collectivités et établissements publics affiliés en tenant compte des lignes directrices de gestion (LDG).

Aussi à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021 les collectivités et établissements publics affiliés au CDG 55 doivent toujours adresser au CDG leurs dossiers de Promotion interne.